

L'ORGANISATION DE LA FORMATION AGRICOLE AU BENIN : QUELS NOUVEAUX ROLES POUR LES DIFFERENTS ACTEURS DANS LA MISE EN OEUVRE DE NOUVELLES POLITIQUES DE FORMATION DES PRODUCTEURS RURAUX

R. C. TOSSOU, C.-G. S. ASSOGBA & D. S. YODOUHE

Faculté des Sciences Agronomiques, Université d'Abomey-Calavi
(FSA/UAC) 01 BP 526 Cotonou Bénin

RESUME

L'objectif de cet article est d'analyser les dispositifs actuels de formation des producteurs ruraux au Bénin afin de comprendre la manière dont les programmes de formation sont conçus et mis en œuvre pour en dégager des enseignements pour de nouvelles politiques de formation dans le domaine. Trois structures ont servi de cas d'étude : le Centre Régional pour la Promotion Agricole de l'Ouémé (CeRPA-O), le Programme de Technologie Agricole et Alimentaire (PTAA) et l'Union Départementale des Producteurs de l'Ouémé (UDP-O). Au niveau de ces structures, 90 acteurs de la formation paysanne ont été sélectionnés. Les analyses se sont basées aussi bien sur les principes d'andragogie que sur la démarche d'Ingénierie des Dispositifs de Formation (DIF). Des investigations et analyses, il ressort que les formations offertes aux ruraux sont compatibles avec leurs besoins en formation mais l'élaboration de ces programmes est caractérisée par une forte implication des intervenants extérieurs au détriment d'une participation active des producteurs. Les méthodes d'apprentissage utilisées ne sont pas toujours compatibles aux principes de l'éducation des adultes. Par ailleurs, les formateurs disposent des compétences techniques mais ne maîtrisent pas souvent les capacités andragogiques requises. Le financement des formations repose pour l'essentiel sur l'extérieur, ce qui rend peu viables ces dispositifs de formation. Enfin, les politiques d'accompagnement des formations mises en œuvre demeurent insuffisantes pour une mise en pratique effective et durable des acquis de la formation. D'où la nécessité de concevoir des programmes de formation qui tiennent compte du contexte politico-économique, de l'andragogie et de la Démarche Ingénierie de Formation.

Mots-clés : Dispositifs, Formation, Financement, Système, Participation.

AGRICULTURAL TRAINING ORGANIZATION IN BENIN : ACTORS' ROLES IN IMPLEMENTING THE NEW POLICIES FOR RURAL FARMERS' TRAINING

ABSTRACT

This article aims to analyze the current system of rural farmers training in Benin in order to understand how those training programs are conceived and implemented and point out how news policies of farmers training can be lead. Three training institutions - the 'Centre d'Action Régional pour la Promotion Rurale Agricole' (CeRPA), an extension institution; the 'Programme de Technologie Agricole et Alimentaire' (PTAA), a development project; and the 'Union Départementale des

producteurs de l'Ouémé' (UDP-O), a farmer's association have been used as cases studies. Structured and non-structured interviews as well as direct and participating observations were used to collect data among a sample of 90 persons (80 farmers, 7 trainers and 3 training officers). From the theoretical point of view, the analyses were based on the principles of andragogy, i.e adult education, as well as on the process of 'Ingénierie des Dispositifs de Formation' (IDF). The results of the study showed that the training offered to the rural farmers was compatible with their training needs but the conception of those programs was characterized by a strong outsiders intervention and didn't promote an active involvement of farmers. The training methods and techniques used were not always compatible with the main principles of adult education. However, the trainers owned some technical expertise but didn't master andragogy capacities required in adult education. In addition, training sessions were often financed by the outside and make the training structure less viable. Finally, policies measures designed to support the training activities were insufficient to permit an effective implementation of the skills acquired. So, it appears necessary to conceive training programs which take into account the politico-economic context of farmers, the andragogy principles and the IDF process.

Keywords: Training arrangements, funding, participation, system.

INTRODUCTION

Depuis des décennies, plusieurs programmes de formation des producteurs agricoles ont été conçus et mis en œuvre. Ces programmes tirent leur légitimité du fait que l'agriculture, qui constitue le premier et véritable moteur de la croissance économique du Bénin, occupe près de 80 % de la population active essentiellement constituée de ruraux (Matthess *et al.*, 2005).

L'idéologie qui sous-tend la conception et la réalisation des ces programmes est en étroite relation avec la politique de développement en vigueur. Cependant, une analyse historique révèle que, depuis les temps coloniaux jusqu'à nos jours, les différents programmes de formation conçus et mis en œuvre au profit des producteurs agricoles n'ont véritablement pas contribué au décollage du développement tant souhaité.

Aussi, est-on en droit de se demander si les producteurs ruraux sont si "tétus" au point de ne pouvoir appliquer convenablement les thèmes qu'on ne cesse de leur faire passer d'année en année ou si les programmes de formation tels que conçus et mis en œuvre peuvent véritablement contribuer à former des producteurs capables de promouvoir un réel développement de la nation.

Ces deux interrogations résument la problématique de la formation paysanne au Bénin. Cependant, des recherches sur le comportement des producteurs vis-à-vis des innovations ont montré que ce comportement est guidé par une logique. Ainsi, les producteurs ruraux en général, n'adoptent les innovations que lorsque celles-ci sont compatibles à leurs besoins et à leurs environnements social, culturel et économique (Daane *et al.*, 1992). Il apparaît donc plus opportun de se pencher sur la problématique de la conception même des programmes de formation et de leur mise en œuvre. Telle est la tâche que le présent article s'est assigné en se basant sur des cas concrets du Bénin. L'article aborde respectivement les orientations théorique et méthodologique de l'étude, les résultats et leur analyse puis les suggestions.

Orientation théorique

La conduite d'une action de formation concerne le domaine *éducatif* et *pédagogique*, le domaine *politique*, le domaine *technique*, le domaine *économique* et le domaine *social, juridique et réglementaire* (Dcbouvry, 2002).

La conduite des actions de formation implique donc l'intervention de plusieurs acteurs sociaux. Ces derniers ont des statuts sociaux, des responsabilités, des capacités d'information et d'analyse, des moyens extrêmement différents car ils sont insérés dans des réseaux d'organisation et de décision eux-mêmes différents. Aussi ont-ils des objectifs, des centres d'intérêt et des représentations différents parfois même contradictoires. La conception, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des formations en milieu rural se caractérisent donc par la diversité des acteurs impliqués mais aussi par la complexité des situations sociales qui font intervenir un grand nombre de facteurs. Par conséquent, l'analyse des dispositifs de formation requiert une démarche systémique et une analyse microsociologique qui met au jour le fonctionnement de l'institution, les relations formateur-apprenant, les contenus de formation et les effets d'évaluation (Fournier, 1999). Cette démarche caractérisée de plus en plus de démarche d'ingénierie des dispositifs de formation est un processus d'analyse des dispositifs de formation qui stipule que les actions de formation doivent être abordées comme tout projet où,

après une phase de diagnostic préalable, on définit, en concertation avec tous les acteurs (toute personne ou groupe qui participe au projet de formation et/ou qui a des intérêts dans le projet), des objectifs, une stratégie, des moyens à mettre en œuvre, des procédures de réalisation, de suivi et d'évaluation (Debouvry, 2002).

Knowles (1990) ainsi que Röling & Groot (1998) ont proposé des modèles d'analyse des situations de formation.

Modèle d'analyse des situations de formation de Knowles

Tableau 1. Modèle d'analyse des situations de formation de Knowles

		<i>PEDAGOGIE</i>	<i>ANDRAGOGIE</i>
Planification	Diagnostic des besoins	Par l'enseignant	Auto - diagnostic commun
	Formulation des objectifs		Négociation commune
Mise en œuvre	Climat	Autour de l'autorité	Réciprocité
		Formelle	Respect
	Constitution	Compétition entre les apprenants	Collaboration
		Logique du sujet	Informel
Activités	Unité du contenu	Étapes qui correspondent à la bonne volonté	
	Techniques d'échanges	Unité de problèmes	
Evaluation		Par l'enseignant	Techniques expérimentales (investigation)
			Re-diagnostic commun des besoins
			Evaluation commune du programme

Source : Adapté de Knowles (1990)

Modèle d'analyse des approches de formation de Röling & Groot

Il s'articule autour d'un ensemble d'éléments qui doivent constituer un système cohérent pour qu'une action de formation soit efficace.

Tableau 2. Modèle d'analyse des approches de formation de Röling & de Groot

	<i>Préalables à la formation</i>	<i>Conditions de déroulement des formations</i>	<i>Politique d'accompagnement des formations</i>
Éléments d'analyse	Problèmes ressentis par les paysans Pratiques et méthodes d'apprentissage des paysans	Cadre institutionnel Pertinence de la stratégie de formation Niveau de compétence des formateurs en fonction des problèmes des producteurs et du domaine d'intervention	Stratégies développées après la formation pour favoriser une réelle appropriation et mise en pratique des acquis de la formation (investissements, subventions, infrastructures)

Source : Adapté de Röling & de Groot (1998)

L'un et l'autre de ces modèles mettent, implicitement ou explicitement, l'accent sur la nécessité de la préparation des actions de formation ainsi que sur les actions d'accompagnement nécessaires pour leur mise en application.

Orientation méthodologique

Les travaux de terrain qui ont servi de base au présent article ont été menés dans les Communes d'Adjohoun et de Bonou dans le département de l'Ouémé.

Du point de vue méthodologique, une démarche qualitative a été utilisée. Mais elle a été renforcée par des données qualitatives. Les données, collectées à l'aide d'entretiens semi-structurés et non-structurés et d'observations, ont été analysées à l'aide de tableaux, de citations et des fréquences. Trois structures de formation ont servi de cas pour l'étude : un projet, une structure publique d'appui au monde paysan et une structure professionnelle agricole. Diverses techniques ont été utilisées pour la sélection de ces structures.

Sélection des structures chargées de la formation des producteurs

Deux principaux critères de sélection ont été retenus à savoir le statut juridique de la structure et l'intervention directe de celle-ci

auprès des bénéficiaires et non pas par structure interposée. Ainsi, ont été retenus :

- Le Centre Régional pour la Promotion Agricole de l'Ouémé (CeRPA-O), service public,
- Le Projet d'Appui au Développement du Secteur Agricole qui s'intéresse aux aspects du système post-récolte à travers le Programme de Technologie Agricole et Alimentaire (PTAA) et,
- L'Union Département des Producteurs de l'Ouémé (UDP-O), Organisation Paysanne (OP) intervenant pour le conseil en gestion.

Sélection des bénéficiaires de formation

L'intervention des structures de formation se fait le plus souvent auprès des producteurs regroupés au sein des Organisations Paysannes (OP). Par conséquent, le choix des bénéficiaires de ces formations a été fait au niveau de celles-ci.

Du fait que ces OP, d'une manière générale, sont souvent formées pour la satisfaction de besoins spécifiques - accès facile aux vivres PAM, aux crédits ... - et se disloquent ou à la limite entrent en léthargie pour n'exister que de nom une fois les opportunités offertes terminées, il a été procédé au recensement systématique de toutes les OP réellement suivies par les structures retenues. La sélection des bénéficiaires des formations a été de façon aléatoire à partir de la liste des membres des OP retenues.

L'échantillon ainsi constitué est composé de 90 individus dont 80 producteurs, 7 formateurs et 3 responsables de structures de formation.

Processus d'élaboration des programmes de formation

Le processus d'élaboration des programmes de formation comporte deux phases avec des activités précises à savoir l'identification des besoins en formation et leur traduction en programme de formation.

Phase 1: Identification des besoins en formation. Elle consiste à réaliser un bilan de compétences c'est-à-dire à déterminer l'état des compétences et aptitudes professionnelles des individus à former.

Elle aboutit à la mesure de l'écart qui existe entre le niveau de compétences nécessitées par les individus pour assumer convenablement leur mission et leur niveau actuel de compétences. Cette évaluation se réalise à partir des entretiens, des diagnostics, etc.

Phase 2: Elaboration des programmes de formation. Les besoins identifiés au cours de la phase précédente sont traduits en objectifs pédagogiques. Ces derniers permettent de déterminer le contenu de la formation et de rédiger les plans de formation (documents finalisés afin de prévoir, mettre en œuvre et évaluer la formation pour une période donnée) qui indiquent les publics visés, le budget et les résultats attendus.

Etude des besoins en formation

Les données collectées sur le terrain ont montré que l'identification des besoins en formation implique deux catégories d'acteurs - les cadres de la structure et les producteurs - dont le degré d'implication dépend de la structure considérée :

Au niveau de UDP-O, l'identification des besoins résulte de l'analyse de la situation professionnelle des producteurs. Celle-ci est réalisée par les responsables des OP. L'échange entre responsables d'OP reste l'outil fondamental utilisé à cette fin. Les techniciens de l'UDP-O ne coopèrent que par un appui purement technique. Il se produit un brassage entre responsables d'OP et techniciens, ce qui constitue une plate forme pour de véritables échanges. Cependant, la liaison entre producteurs à la base et responsables d'OP n'est pas toujours garantie. Environ 86,67% des producteurs enquêtés à la base et concernés par les formations dispensées par cette structure ignorent comment sont identifiés leurs besoins en formation.

Au niveau du PTAA, une approche "globale" est utilisée. Les besoins en formation sont identifiés au cours des rencontres annuelles du Comité Sectoriel de Recherche-Développement qui réunit les responsables du projet, les techniciens et chercheurs de l'Institut National de la Recherche Agricole du Bénin (INRAB) et du Programme de Technologie Alimentaire Agricole (PTAA), quelques représentants des producteurs et certains acteurs intervenant dans le système post-récolte. Ces rencontres permettent de rapprocher la

Recherche des producteurs et peuvent favoriser une meilleure prise en compte de leurs préoccupations. Cependant, cette analyse au niveau macro n'est pas renforcée par une analyse au niveau micro qui tient compte des spécificités de chaque zone. 90 % des producteurs enquêtés déclarent ne pas savoir comment leurs besoins en formation sont identifiés.

Au niveau du CeRPA, l'étude des besoins en formation débute par un diagnostic global dont l'outil essentiel est l'Approche Participative au Niveau Village (APNV). Elle implique tous les acteurs du secteur rural à l'identification des contraintes auxquelles le village est confronté. Un diagnostic d'approfondissement est ensuite réalisé au niveau des Groupes de Contact (GC) et aboutit à l'identification des besoins en formation. Ce travail est principalement réalisé par les Agents Polyvalents de Vulgarisation et les producteurs (APV).

Elaboration des programmes de formation

Les cadres des structures de formation sont les acteurs les plus actifs de cette phase de planification de la formation. Au niveau du CeRPA plus particulièrement, les besoins identifiés à la base sont traduits en thèmes de formation au niveau du secteur agricole. La sélection des thèmes devant faire objet de formation est réalisée par les directions techniques du CeRPA. Cette sélection n'associe pas les APV supposés être le plus au contact des producteurs. Une telle procédure aboutit à la sélection de thèmes de formation qui ne constituent pas toujours des priorités pour les producteurs. Contrairement aux pratiques de l'UDP et du PTAA consistant à impliquer les formateurs dans l'identification des besoins et l'élaboration du plan de formation, les APV, formateurs des paysans au niveau du CeRPA, ne participent pas aux Ateliers Mensuels de Revue de Technologie, rencontre au cours de laquelle le plan de formation est conçu.

En résumé, l'élaboration des programmes de formation ne suit pas rigoureusement la démarche d'ingénierie des dispositifs de formation (DIF) en ce sens que seuls les cadres techniques des structures y jouent un rôle actif. En effet, selon la cette démarche, les objectifs, la stratégie, les moyens à mettre en œuvre, les procédures de réalisation, de suivi et d'évaluation des actions de formation doivent

être définis de concert avec tous les acteurs qui participent au projet de formation et/ou qui ont des intérêts dans le projet.

Conduite des actions de formation

L'analyse de la conduite des activités de formation prendra en compte les groupes-cibles visés, la sélection des bénéficiaires, les périodes de formation, les outils et techniques utilisés ainsi que la compétence des formateurs qui interviennent dans les différentes structures étudiées.

Groupes cibles

Les groupes suivis par le PTAA ne bénéficient de l'appui d'aucune autre structure de formation. Par contre, les actions du CeRPA et de l'UDP-O sont orientées vers les mêmes bénéficiaires. C'est le cas par exemple des producteurs de coton formés à la fois par le CeRPA sur les techniques culturales et par l'UDP-O sur le conseil en gestion. Par conséquent, une concertation entre ces structures devient une exigence pour une meilleure orientation et gestion de leurs différentes interventions. Cependant, le constat est qu'aucun cadre de concertation n'est défini entre ces deux structures, chacune n'étant préoccupée que par la réalisation des objectifs à elle assignés.

Sélection des bénéficiaires des formations

Les méthodes de sélection des producteurs participant au programme de formation varient d'une structure à une autre.

Au niveau de l'UDP-O, deux principaux critères sont utilisés : appartenance à une structure du Système de Gestion Endogène de Développement (SGED) et exigence d'un niveau minimum de Cours Moyen 2 (CM₂) de l'enseignement primaire. Ces critères excluent la grande majorité des producteurs qui, excepté le fait qu'ils n'appartiennent à aucune structure du SGED, ne savent ni lire ni écrire le français. Il y a donc une discrimination négative quant à la sélection des producteurs. Cependant, le critère d'appartenance à une structure du SGED peut justifier l'importance que l'Union communale des Producteurs (UCP) de Bonou accorde à la formation de la grande masse des producteurs. Le Haut Conseil Villageois (HCV), structure endogène instituée par les villageois et qui regroupe

en son sein les chefs-villages, les chefs de culte, et les notables, parraine la formation des producteurs. Toute absence d'un apprenant sans raison valable est sévèrement punie par le HCV. Des mesures répressives que peut prendre le HCV, nous citerons le "*Man*" qui est une punition infligée par les adeptes du culte "*Zangbéto*". Il consiste à crier le nom de la personne en cause toutes les nuits, à travers le village et devant sa case jusqu'à ce que cette dernière ait payé une amende en nature constituée de niébé, d'huile rouge, etc. Parfois la sanction peut consister en une bastonnade de l'inculpé. Cette stratégie développée par les villageois permet de mobiliser les apprenants pour la formation dans l'objectif de leur permettre de pouvoir en faire la restitution à leurs pairs. Ainsi, bien que ce soit des formations sur site, la participation des producteurs est notable et varie de 82 à 100%. Il est à noter que ces mesures ne sont généralement prises qu'à l'égard de ceux qui n'occupent pas une position influente dans le village, les autres étant traités autrement.

Au niveau du PTAA, le choix des participants aux formations est laissé aux producteurs eux-mêmes. La sélection est faite de façon consensuelle par les membres des groupements réunis en assemblée générale. Les critères de sélection utilisés sont notamment le dévouement à la cause du groupement et l'aptitude à communiquer. Contrairement à l'UDP-O, une rotation est réalisée et offre à tous, la chance d'être formés. L'intérêt de ce mode de sélection est que les producteurs se sentent comptables vis-à-vis de leurs pairs et moralement prédisposés à la restitution. Par ailleurs, la formation d'une élite de producteurs n'est pas favorisée contrairement au cas de l'UDP-O où ce sont les mêmes producteurs qui sont toujours formés.

Au niveau du CeRPA, la production de coton est le seul critère de choix des bénéficiaires. Ces derniers ne se sentent pas comptables vis-à-vis de leurs pairs, c'est-à-dire les autres producteurs qui ne participent pas aux formations mais qui pourraient avoir besoin des acquis de ces formations.

Périodes de formation

Dans toutes les structures étudiées, les formations se déroulent à n'importe quel moment de l'année, ce qui n'est pas sans inconvénient sur le déroulement normal des activités des producteurs. Le choix des

périodes de formation ne fait l'objet d'aucune négociation rigoureuse entre producteurs et formateurs et sont définies pour la plupart du temps par les formateurs.

Outils et techniques de formation

La conduite d'une action de formation exige une combinaison judicieuse d'outils et de techniques de formation pour une atteinte des objectifs au niveau du savoir, du savoir-faire et du savoir-être. Selon Noyé & Jacques (2000), le savoir est l'ensemble des connaissances théoriques acquises par un individu après une formation, le savoir-faire étant l'aptitude de l'individu à mettre en œuvre un savoir et une habileté pratique en vue d'une réalisation spécifique. Quant au savoir-être, il est employé pour définir un savoir-faire relationnel, c'est-à-dire des comportements et attitudes adoptés dans une situation donnée.

Selon Thonnat (2002), les objectifs au niveau du savoir sont réalisés à travers les exposés- débats, les travaux de groupes, les études de cas et les exercices de résolution de problèmes. Les travaux pratiques, les démonstrations et entraînements sont utilisés pour réaliser les objectifs au niveau du savoir-faire. Enfin, les objectifs au niveau du savoir-être se réalisent à travers les jeux de rôle et les simulations notamment.

Le tableau 3 présente une comparaison entre les outils et techniques utilisés par les formateurs des diverses structures.

Tableau 3. Techniques/outils utilisés par les formateurs des différentes structures rencontrées sur le terrain

Niveaux d'objectifs pédagogiques	Outils et techniques réellement utilisés		
	<i>PTAA</i>	<i>UDP-Ouémé</i>	<i>CeRPA-Ouémé</i>
Savoir	Exposé théorique	Exposé théorique	Exposé
	Fiches techniques	Etudes de cas	théorique
	Posters	Aide mémoire	
Savoir-faire	Démonstration avec usage d'objets réels	Entraînement	Démonstration
Savoir être			

Source : Nos résultats de recherche (2002)

Il ressort de l'analyse du tableau 3 que toutes les structures étudiées visent à atteindre des objectifs au niveau du savoir et font usage de

l'exposé. Cependant, la manière dont les exposés sont réalisés ne saurait en réalité permettre d'atteindre cet objectif. En effet, selon Noyé & Jacques, conduit de manière magistral, l'exposé n'est bénéfique qu'à l'exposant dans la mesure où "*la nécessité d'exposer, de parler, de nuancer, permet d'assimiler un corps de connaissances*" (Noyé & Jacques, 2000). Ils recommandent de ce fait de libérer la parole aux apprenants à travers les débats, les travaux de groupe, les études de cas, les exercices de résolution de problèmes.

Certains des outils utilisés par les formateurs des trois structures peuvent leur permettre d'atteindre, dans une certaine mesure, les objectifs au niveau du savoir-faire si les démonstrations et entraînements étaient bien conduits. Mais dans la réalité, tous les producteurs ne s'essayent pas réellement à la pratique. L'acquisition du savoir-être découlant de la mise en œuvre des savoir et savoir-faire, on peut conclure que ces objectifs qui ne semblent pas être pris en compte explicitement ne peuvent être réalisés que partiellement. Dans ces conditions, on se demande si les producteurs pourraient s'approprier convenablement et intérioriser les acquis des formations ?

Compétence des formateurs

Une analyse de perception des compétences de formateur par les responsables des structures de formation et les formateurs eux-mêmes a permis de dégager un certain nombre de facteurs qui conditionnent l'efficacité des formateurs dans la conduite des actions de formation. En effet, trois domaines de facteurs se sont révélés importants. Il s'agit des facteurs liés (1) au formateur (les compétences techniques - niveau d'instruction et domaine de spécialisation, la maîtrise de la langue locale, le niveau d'intégration dans le milieu et le niveau de connaissances des techniques de conduite des OP), (2) à la taille des producteurs à suivre et (3) aux moyens matériels disponibles pour la formation (existence de matériel roulant et la disponibilité de documentation sur les thèmes développés avec les producteurs).

La maîtrise de la langue locale de même que la forte intégration dans le milieu constituent un atout des dispositifs de formation des structures étudiées en ce sens qu'elles permettent d'établir une

confiance réciproque entre apprenant et formateur d'une part et réduisent les blocages dans la communication d'autre part. 100% des responsables des structures étudiées estiment que les compétences techniques, c'est-à-dire les connaissances relatives au paquet technologique, au domaine de formation, à l'objet de la formation, au message à véhiculer, etc., constituent le principal critère de recrutement des formateurs. Les aptitudes du formateur dans la conduite des groupes d'adultes sont de moindre importance, ce qui explique clairement les insuffisances observées au niveau des techniques de formation utilisées. Ainsi, à l'exception du formateur du PTAA qui a bénéficié de quelques notions sur l'animation des groupes d'adultes, aucune formation sur les principes et pratiques de l'andragogie n'a été organisée au profit des formateurs. Cette situation peut être aussi à l'origine de l'échec des actions de formation en ce sens que, bien que la maîtrise des connaissances à partager avec les apprenants constitue une préalable importante pour une bonne intervention, la manière de partager ces connaissances demeure une condition *sine qua non* pour un succès des actions de formations. L'essentiel n'est pas seulement de maîtriser ce qu'il faut partager mais aussi de savoir comment le faire.

Evaluation et suivi des activités de formation

Selon Kirpatrick (1975) cité par Knowles (1990), l'évaluation d'un programme de formation doit prendre simultanément en compte les quatre niveaux d'évaluation que sont : les réactions pendant le déroulement de la formation, l'apprentissage qui se base sur les techniques et outils de formation de l'apprentissage, le comportement des apprenants après la formation et les résultats des formés dans leurs activités professionnelles. Si tous les formateurs enquêtés affirment évaluer la réaction des apprenants au cours des formations, 75%, 87% et 95% des producteurs respectivement suivis par le PTAA, l'UDP-O et le CeRPA soutiennent que les formateurs ne tiennent pas compte de leur réaction au cours de la formation. Quant à l'apprentissage, 100% des formateurs reconnaissent ne pas s'intéresser à son évaluation simplement par méconnaissance de ce type d'évaluation. Cette situation peut contribuer à l'échec des programmes de formation. La non prise en compte de tous ces niveaux d'évaluation par les formateurs dans l'évaluation de leur

activité pourrait être aussi justifiée par des insuffisances d'ordre institutionnel des structures. En effet, les structures intervenant pour le développement rural en général et pour la formation des producteurs en particulier ne se préoccupent généralement que des résultats à atteindre. Les formateurs doivent, dans leurs rapports périodiques d'activités, justifier les résultats de leurs interventions sur le terrain (nombre d'OP ou de producteurs touchés, taux de réalisation des activités planifiées, etc.). Le niveau des résultats atteints constitue le principal critère de promotion et de gratification des formateurs. L'évaluation des formateurs sur la conduite des actions de formation n'est pas faite par leurs responsables. De la même manière, pas un seul des formateurs enquêtés ne réalise une auto-évaluation du déroulement de ses actions de formation, négligeant, de ce fait, une phase très importante dans la conduite des actions de formation. Une corrélation ne semble donc pas être établie entre la manière dont les formations se déroulent et les résultats obtenus.

Financement des actions de formation

Le financement constitue un point déterminant dans la réussite des actions de formation. La manière dont les dépenses sont prises en charge est fonction du type de structure considéré et conditionne le comportement des producteurs face aux programmes de formation.

L'analyse du tableau 4 révèle que c'est notamment dans le cas des formations à l'extérieur du village où toutes les charges sont prises en compte par la structure de formation que les producteurs sont plus motivés à participer aux formations. La motivation des producteurs à participer aux formations serait donc financière. Le désintéressement manifeste des producteurs ruraux face aux formations en absence de financement suscite alors une interrogation : Quelle importance accordent-ils à leur propre formation ? La réponse à cette question est donnée par une analyse de perception qui a révélé, pour 82% des producteurs enquêtés, que la formation est d'une importance capitale pour la conduite de leurs activités professionnelles. Le comportement des producteurs face à la formation se trouve ainsi en contradiction avec leur perception de la formation. Les raisons n'auraient-elles pas leurs racines dans les expériences souvent non concluantes que les producteurs avaient

Tableau 4. Comparaison des différents modes de financement des activités de formation et leur influence sur les formations

	Modes de financement des activités de formation	Influence sur les formations
PTAA	<i>Pour les formations en dehors du village.</i>	
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Toutes les dépenses sont prises en charge par la structure (matériel didactique, infrastructures, hébergement, déplacement, entretien) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Producteurs plus motivés à participer aux formations externes
	<i>Pour les formations dans le village.</i>	
UDP	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Technologie à vulgariser et matières premières pour les démonstrations sont à la charge de la structure ▪ Logistique : entretiens producteurs, infrastructures de formation (bâtiments) sont à la charge des producteurs. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Difficulté de mobiliser les producteurs pour suivre les formations.
	Cofinancement des activités par :	
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ FUDP-O ; ▪ les bénéficiaires ; et ▪ les partenaires au développement à travers la Cellule d'Appui à la Gestion des Exploitations Agricoles (CEGEA) ; le Programme de Professionnalisation de l'Agriculture au Bénin (PPAB), etc. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participation relativement élevée des producteurs aux formations
CeRPA	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Financement assuré par le budget national et les bailleurs de fonds 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pas d'activité de formation en absence de financement

Source : Nos résultats de recherche (2002)

eues dans le passé avec les structures dans leur accompagnement ? Il importe alors de s'intéresser aux vrais fondements du comportement des producteurs vis-à-vis des formations.

En outre, l'analyse du tableau 4 révèle que si l'UDP, structure mise en place par les producteurs eux-mêmes pour leur propre formation, nécessite un grand appui extérieur pour le financement des activités de formation, que se produirait-il si ces appuis venaient à terme ? Heureusement, l'existence du Haut Conseil Villageois (HCV) facilite la mobilisation des producteurs même en situation de non prise en charge lors des formations. En effet, le HCV oblige les producteurs de leur village à prendre part aux activités de formation quel que soit le mode de financement sous peine de sanction telle que précisée plus haut.

Politiques d'accompagnement des actions de formation

L'application des formations reçues exige des actions d'accompagnement. Ces actions ont été identifiées (Tableau 6) sur la base des besoins exprimés par les producteurs enquêtés (Tableau 5). Il ressort du tableau 5 que les besoins de crédits constituent les besoins les plus importants qui selon les producteurs, satisfaits, peuvent permettre une mise en application effective des acquis des formations. Outre les besoins de financement, le désenclavement des zones de production, l'obtention d'intrants à coût réduits et la mise en place d'infrastructures de stockage appropriés constituent des besoins qui entravent la mise en application des acquis des formations et qui nécessitent la définition de mesures d'accompagnement adéquates. En d'autres termes, la formation est seulement une partie des fonctions nécessaires pour le développement agricole (Adams, 1982 ; Dupriez, 1982 ; Leeuwis & Van de, Ban, 2004).

Tableau 5. Besoins d'accompagnement à la formation exprimés par les producteurs

Besoins exprimés	Importance relative (% des enquêtés)
Crédit de campagne; fonds de roulement pour la collecte, le stockage et la vente des produits agricoles; fonds de roulement pour les activités de transformation	98%
Crédit équipement pour les activités agricoles (accès à la main d'œuvre) et de transformation	95%
Pistes rurales praticables en toutes saisons pour faciliter le transport des produits agricoles des zones de production vers les centres de consommation	90%
Débouchés pour l'écoulement rapide et à bon prix des cultures vivrières	65%
Accès facile aux intrants et aux produits phytosanitaires notamment pour les cultures vivrières.	88%
Réduction des pertes post-récolte dues aux ravageurs et à la mauvaise conservation des produits agricoles	52%

Source : Nos résultats de recherche (2002)

Tableau 6. Actions d'accompagnement à la formation exprimées par les producteurs.

Politiques à mettre en œuvre	Importance relative (% des enquêtés)
Mise en place de crédit par les institutions financières et / ou renforcement de leur capacité financière	100%
Construction et réhabilitation des pistes de desserte rurale (désementement des zones de production, rechargement des pistes dégradées)	95%
Organisation des filières des cultures vivrières	70%
Mise en place d'une politique permettant l'accès et à coûts réduits des intrants et des produits de traitement phytosanitaire	90%
Mise en place d'infrastructures de stockage et de conservation des produits de transformation	46%

Source : Nos résultats de recherche (2002)

L'analyse du tableau n°6 révèle que la mise en œuvre des actions d'accompagnement des formations, telles que identifiées par les producteurs, fait appel à différentes catégories d'acteurs : les OP, les structures d'intervention et les pouvoirs publics.

Les OP, à travers leurs institutions financières que sont la Caisse Rurale d'Épargne et de Prêt (CREP) et la Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuel (CLCAM) jouent un rôle très important dans le financement des activités des producteurs. La CREP d'Assrossa a servi de cas pour analyser l'importance de la contribution de ces

CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

Il ressort des investigations et analyses que :

- ✓ L'élaboration des programmes de formation est caractérisée par une forte implication des intervenants extérieurs au détriment d'une participation active des producteurs.
- ✓ Les méthodes d'apprentissage utilisées ne sont pas toujours compatibles à l'éducation des adultes.
- ✓ Les formateurs disposent des compétences techniques mais ne maîtrisent pas souvent les principes de la conduite des groupes d'adultes.
- ✓ L'évaluation des formations se base essentiellement sur la mesure des quantités produites.
- ✓ Les dispositifs étudiés et développés respectivement par le CeRPA-Ouémé, le PTAA et l'UDP-Ouémé, n'ont pas une base financière endogène assez solide et durable.
- ✓ Les politiques d'accompagnement des formations mises en œuvre demeurent insuffisantes pour une mise en pratique effective des acquis de la formation.

Au regard de ces résultats, des efforts méritent d'être faits pour mieux démocratiser la formation dans le domaine agricole. Pour y parvenir, quelques axes de réflexions sont présentés ici selon les catégories d'acteurs.

Au niveau des OP et structures de formation des producteurs, il s'agira de :

- ✓ Améliorer et renforcer la formation en cascade. Les producteurs-formateurs devront être alphabétisés en langue locale ou déscolarisés, être disponibles et savoir communiquer. Les formateurs quant à eux, interviendront dans le recyclage des producteurs-formateurs et les assisteront en tant que facilitateurs. Le choix des producteurs-formateurs devra être étendu à toutes les Organisations de Producteurs (OP) pour pouvoir réduire les risques liés à la formation d'une élite et des OP de se retrouver sans formateurs.

- FOURNIER M. 1999. Sciences de l'Éducation : l'Élève au Centre. Sciences de l'Éducation : le Renouveau dans les Sciences Humaines. Pp. 28-29, Paris, France.
- KABOU A. 1991. Et si l'Afrique refusait le développement ? Edition L'Harmattan. 209 p., Paris, France.
- KNOWLES M. 1990. L'Apprenant Adulte. Vers un Nouvel Art de la Formation. Les Editions d'Organisation. P. 276, Paris, France.
- LEEUEWIS C. & VAN den BAN A. 2004. Communication for rural innovation : rethinking agricultural extension, 3^e edition. Blackwell Publishing & CTA, Iowa states.
- MATTHESS A., VAN den AKKER E., CHOUGOUROU D. & MIDINGOYI S. 2005. Le coton au Bénin. Compétitivité et durabilité de cinq systèmes culturaux cotonniers dans le cadre de la filière. GmbH, MAEP, Cotonou, Bénin, 206 p.
- NOYE D. & JACQUES P. 2000. Guide pratique du formateur. Concevoir, animer, évaluer une formation. INSEP CONSULTING Edts., 210 p.
- RÖLING N. & GROOT A. 1998. De nouvelles approches pour la vulgarisation. Un cadre de réflexion comparative. Agriculture + Développement Rural. Volume 5. N°1, avril 1998, pp. 11-14.
- THONNAT J. 2002. La formation des auxiliaires d'élevage au Tchad : Principes et application. Agridoc : Les formations professionnelles rurales. Paris, France, pp. 14-16.